

## Fiche de candidature

### Projet pédagogique « La Chaîne des puys-faille de Limagne à l'UNESCO...explore et protège ton patrimoine mondial ! » (CE-CM – 8<sup>ème</sup> édition)

**Merci de retourner ce formulaire avant le 13 septembre 2023 à :**

scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr

**Contact :** Conseil départemental, Direction des Grands Sites Patrimoniaux, **Fabienne Chevalier : 04 73 42 49 86**

**Merci de remplir un formulaire par classe** (ce projet peut accueillir 2 classes par établissement)

Nom et prénom de l'enseignant.e\* :

Classe\* :

Effectif\* :

Nom de l'établissement scolaire\* :

Horaires temps scolaire : matin de..... à....., après-midi de..... à.....

Impératif d'un ramassage scolaire : oui  non

Adresse de l'établissement scolaire\* :

Code postal\* :

Commune\* :

Téléphone fixe\* :

Téléphone portable de l'enseignant.e\* :

Mail personnel de l'enseignant.e\*\*:

Mail de l'école\* :

\*Toutes ces mentions sont à remplir obligatoirement pour permettre et faciliter les échanges.

\*\*Merci d'indiquer une adresse mail qui nous permettra de vous envoyer personnellement les informations sur ce projet.

## L'inscription à ce projet implique :

- La participation à la journée d'immersion du vendredi 10 ou 13 octobre 2023 de 9h15 à 16h30 (randonnée en Chaîne des Puys + ateliers)-date de report prévue les 17 et 20 octobre :

**Randonnée accompagnée par un.e accompagnateur.rice en montagne :** 2 sites de randonnée sont prévus en fonction du niveau de classe. Les élèves appréhendent les bons comportements en randonnée et découvrent l'environnement naturel et le volcanisme de la Chaîne des Puys. Prévoir équipement de randonnée : chaussures, blouson imperméable, sac à dos, eau.

- Puy de la Vache
- Puy de Vichatel

**Ateliers :** plusieurs ateliers thématiques, entre autre autour de la biodiversité et de la lecture de paysages sont proposés durant cette journée.

- L'investissement de la classe dans le projet pédagogique qui découlera de cette journée durant l'année scolaire 2023-2024

Avez-vous déjà un thème pressenti, des pistes de travail, en lien avec une des thématiques citées dans l'appel à projet et qui seront abordées lors de la journée d'immersion d'octobre, sur lequel vous souhaiteriez travailler ? :

Oui  Non

Si oui, précisez :

**Un.e animateur.rice prendra contact avec l'enseignant.e autour des vacances de Toussaint et affinera les objectifs et le calendrier en fonction du thème défini.**

L'établissement peut-il compter sur la participation financière de partenaires (communes, communauté de communes, coopérative scolaire, association de parents d'élèves...) pour financer le transport à minima sur une sortie terrain (hors journée d'immersion d'octobre) ? :

Oui  Non  Ne sais pas

Si oui, précisez :

Participerez-vous en 2023-2024 à d'autres projets pédagogiques ?

Oui  Non  Ne sais pas

Si oui, précisez :

### **En s'inscrivant à ce projet pédagogique sur l'année 2023-2024 :**

#### **L'enseignant.e s'engage à :**

- participer à la **réunion de préparation en visio, le 25 septembre à 17h00**,
- s'investir pleinement dans ce projet durant toute l'année scolaire,
- animer des séances complémentaires (pour précision, les enseignant.e.s passent en moyenne 10 demi-journées, avec leur classe sur ce projet en plus des interventions encadrées). Un livret pédagogique sera remis à l'enseignant.e pour animer ces séances complémentaires,
- co-construire le projet avec l'animateur.rice référent.e,
- effectuer les liens avec les programmes scolaires,
- remplir en fin d'année un questionnaire d'évaluation,
- être présent.e le **mercredi 19 juin après-midi** (13h30-17h30) au puy de Dôme pour l'installation des productions + analyse / bilan du projet.

#### **Les classes s'engagent à :**

- préparer une valorisation du projet par le biais d'une production collective (**un livret** présentant des pistes et consignes de réalisation des productions ainsi que les conditions d'expositions sur le site du puy de Dôme est remise aux enseignants lors de la journée d'immersion. De plus, l'animateur.rice référent.e pourra si besoin vous aiguiller sur une idée de valorisation, mais en aucun cas une de ces interventions sera dédiée à cette réalisation),

**Pour rappel, concernant les sorties terrains nécessitant un transport, l'établissement scolaire aura à sa charge la réservation du car et la prise en charge du coût du transport.**

**Les enseignant.e.s seront informés au plus tard le 15 septembre 2023 par mail de la décision du comité de sélection sur la participation au projet pour l'année 2023-2024.**